



CES

Confluence-Ecologie-Solidarité
1, rue Arger
78700 Conflans Ste Honorine

Présidente : Mme Nadège Sanson
contacts@confluence-ecologie-solidarite.fr
www.confluence-ecologie-solidarite.fr

Contribution CPDP Port Seine-Métropole Ouest

Présentation

CES (Confluence-Ecologie-Solidarité) est une association régie par la loi de 1901, récemment créée à la suite des élections municipales. Elle a, entre autres, pour objets :

- D'agir pour développer la démocratie, l'écologie et la solidarité dans la commune de Conflans Sainte Honorine et dans les communes avoisinantes,
- D'être un lieu de débats et de mobilisations citoyennes, afin de favoriser la participation des citoyens à la vie de la cité,
- D'élaborer des propositions de politiques publiques et d'en faire la promotion auprès des instances publiques tant locales que nationales.

Attachée au cadre de la Confluence, déjà bien compromis et fragilisé, notre association est résolument contre le projet du Grand Paris qui ne fera qu'aggraver les conditions de vie de ses habitants. C'est pour un modèle d'économie décentralisée et respectueux de l'environnement que nous militons ; l'avenir n'est plus dans les grandes mégapoles. D'autre part, pendant 30 ans la société GSM va tirer un profit considérable de l'exploitation des gravières qui devraient être considérées comme un bien commun du fait de l'épuisement de la ressource en granulat.

Si le cahier des charges du débat est clair, à savoir que le projet de Port Seine-Métropole Ouest ne concerne que 100 HA à l'Ouest de la RN184, il n'en reste pas moins que le projet global des 400 HA, Ouest et Est, existe bien officiellement et qu'il est dans toutes les têtes. En témoignent les interventions des politiques, lors de la 1ère réunion, à Achères, le 2 octobre 2014 : Eddie Aït pour la Région, Dominique Lefebvre pour l'agglomération de Cergy et Pierre Bédier pour le Conseil Général avec son appel à Ports de Paris « Donnez-nous les 300 HA ! ». On ne peut être plus clair côté politique. D'ailleurs tous les documents d'urbanisme vont en ce sens ainsi que l'étude initiale.

Le débat public affirme donc que seul le PSMO est en jeu. Nous avons écouté les élus présents, pour une fois d'accord quelle que soit leur étiquette, ainsi que les acteurs économiques : tous veulent la partie Est !!



Ce qui nous est proposé sur le site d'Achères n'est pas seulement une plateforme multimodale de 100 hectares. Le PSMO est l'avant-garde et la préfiguration de nombreux autres projets (le port Est et ses containers, l'A104, le pont d'Achères etc...).

Même si nous avons l'assurance que seul le PSMO se faisait, un port BTP de cette importance produirait énormément de nuisances sonores ou polluantes. Au total, pour 34.0000m³ de béton produits et 58.000m³ d'eau consommés par an, 600.000 tonnes de granulats seraient extraites par an, traitées, transformées et transportées in fine **par la route** en attendant la finalisation de la darse et donc du port (en 2020 !).

Pour toutes ces raisons, notre association refuse catégoriquement ce projet.